N° 9

Meurdesoif Malvina Hermine Valérie
Enfant légitime

Acte transcrit le 10 7bre 1913 au Bureau de l'état civil de Boulogne sur mer

L'an mil huit cent quatre vingt quinze le dix septembre à onze heures, nous, Noël Henry, Maire, officier de l'état civil de la commune de Wimille, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas de Calais, a comparu Victor Meurdesoif, âgé de trente huit ans, tonnelier domicilié à Wimille, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure rue Lamoran du Chapel en cette commune le même jour, à huit heures du matin et de Dame Hélène Bayard âgée de vingt huit ans, ménagère son épouse, ayant même domicile, auquel enfant il a été donné le prénom de Malvina Hermance Valérie. Ladite déclaration et présentation ont été faites en présence de Julien Philippe, âgé de trente deux ans, cultivateur, et de Joseph Bayard, âgé de trente ans, cultivateur tous deux domiciliés à Wimille, et ont, le comparant et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Noël / Victor Bayard Philippe Meurdesoif

N° 10

Lecoutre Eugénie Virginie Marie
Enfant légitime

L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le vingt deux septembre, à huit heures du matin, parurent nous, Noël Henry, Maire officier de l'état civil de la Commune de Wimille, Canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas de Calais a comparu Hubert Lecoutre, âgé de trente six ans, cultivateur domicilié à Wimille, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure, rue Hennequin de Grand Moy en cette commune, le jour d'hier, à cinq heures du soir, et de Dame Adeline Marie, âgée de trente six ans son épouse, ayant même domicile. Auquel enfant il a été donné le prénom de Eugénie Virginie Marie. Ladite présentation et déclaration ont été faites en présence de Augustin Marie, âgé de soixante dix sept ans, rentier et Honoré Bayard, âgé de trente neuf ans, cultivateur, tous deux domiciliés à Wimille, et ont, le comparant et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Noël / Bayard Lecoutre Marie

N° 11

Bedlé Louis Joseph Jacques
Enfant légitime

L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le vingt huit septembre, à quatre heures du soir, parurent nous, Noël Henry, Maire officier de l'état civil de la commune de Wimille, Canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas de Calais a comparu Jacques Bedlé, âgé de trente deux ans, bûcheron domicilié à Wimille, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure rue de Boulogne en cette commune le même jour, à sept heures du matin et de Dame Elise Muselet, âgée de vingt six ans, ménagère son épouse ayant même domicile, auquel enfant il a été donné le prénom de Louis Joseph Jacques. Ladite présentation et déclaration ont été faites en présence de Honoré Bayard, âgé de trente neuf ans, cultivateur et de Joseph Bayard, âgé de quarante sept ans, ménager tous deux domiciliés à Wimille et ont, le comparant et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Bayard Bedlé Noël

N° 12

Polie Marie Gabrielle
Enfant légitime

L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le sept octobre, à onze heures, parurent nous, Noël Henry, Maire, officier de l'état civil de la commune de Wimille, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas de Calais, a comparu Adolphe Polie, âgé de vingt quatre ans, manœuvre journalier à Wimille, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure rue Lamoran du Chapel en cette commune le même jour, à huit heures du matin et de Dame Marie Gollier, âgée de vingt deux ans, lingère ayant même domicile, auquel enfant il a été donné le prénom de Martha Marie Gabrielle. Ladite présentation et déclaration ont été faites en présence de Pierre Bonnard, âgé de trente neuf ans, cultivateur et de Camille Boulogne, âgé de trente six ans, cultivateur tous deux domiciliés à Wimille, et ont, le comparant et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Bonnard Polie Boulogne Noël

N° 13

Bonnard Louis Auguste Joseph
Enfant naturel reconnu

Mention de reconnaissance inscrite à la suite du registre

L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le vingt deux novembre, à huit heures du matin, parurent nous, Noël Henry maire officier de l'état civil de la commune de Wimille canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas de Calais, a comparu Auguste Charles Louis Bonnard, âgé de dix neuf ans, cultivateur domicilié à Bellebrune lequel nous a déclaré que le jour d'hier, à dix heures du matin il est né un enfant du sexe masculin qu'il nous présente et auquel il est donné les prénoms de Louis Auguste Joseph, se reconnaissant pour être le père de cet enfant et l'avoir eu à Elise Bedlé âgée de dix neuf ans ménagère domiciliée à Wimille, lequel enfant est né en la commune de sa mère rue Hennequin de la Haute Faude en cette commune. Ladite présentation et déclaration ont été faites en présence d'Alfred Malin âgé de quarante huit ans et d'Amelle Boulogne, âgé de trente six ans tous deux cultivateurs domiciliés à Wimille, et ont, le comparant et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Alfred Malin Noël / Bonnard Boulogne

N° 14

Lachère Maurice Georges Gustave
Enfant légitime

L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le douze décembre, à onze heures du soir, parurent nous, Noël Henry, Maire officier de l'état civil de la commune de Wimille, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas de Calais a comparu Lachère Amour Antoine, âgé de trente quatre ans cultivateur domicilié à Wimille, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure rue de Boulogne en cette commune le jour d'hier, à onze heures du soir, et de Dame Guyot Marie Eugénie Elise Pauline, âgée de vingt deux ans son épouse ayant même domicile, auquel enfant il a été donné les prénoms de Maurice Georges Gustave. Ladite présentation et déclaration ont été faites en présence d'Honoré Bayard, âgé de trente neuf ans cultivateur et de Joseph Vivion, âgé de quarante sept ans cultivateur tous deux domiciliés à Wimille et ont, le comparant et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Bayard Lachère Vivion Noël

Toute diffusion sur Internet ou à des fins commerciales des documents numérisés doit faire l'objet d'une autorisation des Archives dA©partementales du Pas-de-Calais